

## E42/A15 : reprise du chantier du pont de La Louvière

30 juin 2015

En ce début du mois de juillet, le chantier de **réhabilitation et de renforcement** du pont de La Louvière (pont 34), supportant l'autoroute E42/A15, entrera dans sa **deuxième phase**.

En surface, cette phase portera sur **les voies en direction de Mons** et visera à reconstruire un nouveau **tablier de l'ouvrage d'art**.

Par ailleurs, en **dessous** du pont, les travaux de renforcement et de mise en peinture de la structure métallique de l'ouvrage d'art se poursuivent.

### CIRCULATION

**Deux voies** de circulation seront maintenues dans **chaque sens**.

**L'ensemble de la circulation s'effectuera, grâce à un passage en berme centrale, sur les voies en direction de Liège.**

La vitesse sera limitée à **70 km/h en direction de Liège** et à **50 km/h en direction de Mons**.

La signalisation du chantier sera posée, en **direction de Liège, la nuit du jeudi 2 juillet au vendredi 3 juillet**.

En direction de Mons, pour ne pas entraver le départ des juilletistes, **la signalisation sera posée la nuit du dimanche 5 juillet au lundi 6 juillet**.

Les usagers qui circulent sur l'A501 en provenance de Soignies, en direction de La Louvière et qui souhaitent gagner l'E42/A15 vers Mons ne pourront pas emprunter la bretelle d'accès de l'échangeur de La Louvière qui sera soustraite à la circulation. Une déviation sera mise en place à l'intérieur de l'échangeur pour leur permettre de gagner l'autoroute E42/A15 vers Mons.

La fin de la phase II est prévue au **printemps 2016**.



## RAPPEL

Ce chantier a débuté au mois d'avril et représente un budget de **9 803 700 € HTVA**.

Il est réalisé avec le soutien du partenaire technique de la SOFICO, la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.

La première phase du chantier a notamment permis d'aménager l'autoroute afin de conserver deux voies de circulation dans chaque sens pour la suite du chantier.

Elle a également servi à placer les échafaudages nécessaires aux travaux à effectuer sur la structure métallique du pont et à réaliser des travaux préparatoires sur celle-ci.

Le chantier a été suspendu depuis le 10 juin afin d'affiner certaines méthodes d'exécution et de ne pas entraver inutilement la chaussée.

Lorsque la phase II, c'est-à-dire les travaux actuels portant sur les voies en direction de Mons, sera achevée, le trafic devra alors être basculé de l'autre côté du pont, sur les voies rénovées, pour effectuer, en phase III, les travaux identiques sur les voies vers Liège.

La fin de la phase III, et donc de l'entièreté du chantier est prévue au **printemps 2017**.

Conformément à la volonté de Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics, cet important chantier, réalisé dans le cadre du Plan Routes, permettra d'améliorer **la sécurité, la mobilité et le confort** de l'ensemble des usagers de cet axe très fréquenté.

